



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

signalisation

Question écrite n° 106882

Texte de la question

Aujourd'hui la limitation de vitesse sur les routes a permis de réduire le nombre des accidents mortels. Cependant, la multiplication des panneaux de signalisation routière affichant les différentes limitations de vitesse présente un risque important de déconcentration pour le conducteur automobile. Aussi M. Jean-Marc Nesme demande-t-il à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer s'il envisage d'harmoniser les limitations de vitesse notamment sur les itinéraires courts.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106882

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10790